

3 informations startup à retenir ce 17 septembre 2018

Chaque jour, retrouvez dans notre article EnBref les informations startup à côté desquelles il ne faut pas passer.

Temps de lecture : minute

17 septembre 2018

Singularart s'offre son concurrent anglais NewBloodArt

Lancé en août 2017, Singularart se présente comme une plateforme de ventes d'oeuvres d'art en ligne qui accompagne des artistes sélectionnés dans le monde entier dans la commercialisation de leurs oeuvres auprès des collectionneurs du monde entier. Celle-ci annonce aujourd'hui avoir racheté son concurrent anglais NewBloodArt.

"Face à des concurrents, anglophones notamment, de plus en plus nombreux, il ne suffisait plus d'avoir acquis une crédibilité auprès des collectionneurs. Pour apporter à ses artistes une plus grande visibilité, notamment à l'international, il fallait à Sarah Ryan plus de moyens et doter NewBloodArt d'une plus grande expertise digitale. Rejoindre Singularart lui permet de résoudre son dilemme : conserver l'identité de sa galerie en ligne et accélérer son développement", explique la jeune pousse.

Le gouvernement met en garde contre les

faux sites administratifs

Le gouvernement lance lundi une campagne de mise en garde aux faux sites administratifs, qui piègent chaque année environ un million de personnes, pour un préjudice évalué à "au moins 150 millions d'euros", a indiqué dimanche le ministère de l'Economie et des Finances. En partenariat avec la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), la secrétaire d'État Delphine Gény-Stephann souhaite sensibiliser les usagers à ces sites qui facturent des services généralement gratuits, comme les demandes d'extrait d'acte de naissance.

"En 2016, plus de 2.300 réclamations concernant des demandes d'extrait de casier judiciaire non reçus ont été signalées par le Casier judiciaire national dont 300 réclamations sont issues d'usagers ayant payé leur extrait de casier judiciaire sur des sites non officiels", déclare la DGCCRF.

Maddyness avec AFP

Marcel lance e.co, une gamme de VTC 100 % électriques à Paris

La startup Marcel annonce avoir développé, en partenariat avec Renault et RCI Bank and Services, e.co, une gamme de véhicules 100 % électriques avec chauffeurs. Composée d'une flotte de 100 Renault ZOE, celle-ci proposera des trajets à partir de 5 euros.

"Testée en conditions réelles depuis juillet 2018, e.co a été approuvée par les premiers clients et chauffeurs. Cette gamme répond aux attentes des utilisateurs qui cherchent des solutions de mobilité durable alliant qualité de service, sérénité, souplesse et prix attractif", se réjouit la jeune pousse.

Article écrit par Iris Maignan